

**« ANTEVENIO, S.A. »**

**CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES  
ACTIONNAIRES**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de convoquer les actionnaires de la Société en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra, sur première convocation, **le 15 décembre 2010 à 12 heures au siège social** de la Société, rue Marqués de Riscal 11, Madrid et, sur deuxième convocation, au même endroit, le 16 décembre à la même heure, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Distribution des dividendes avec charge à réserves.
2. Modifications statutaires pour mise en conformité des statuts de la Société avec la loi sur les sociétés de capital adoptée par le *Real Decreto Legislativo 1/2010, de 2 de julio, por el que se aprueba el texto refundido de la Ley de Sociedades de Capital.*
3. Délégation de pouvoirs.
4. Questions.
5. Rédaction, lecture et approbation du procès-verbal de la séance.

Il est rappelé aux les actionnaires, en ce qui concerne leur droit d'assistance et de représentation, qu'ils pourront l'exercer conformément aux statuts de la société et à la législation applicable.

Il est également rappelé aux Actionnaires qu'ils pourront examiner, au siège social, ou solliciter l'envoi gratuit de la documentation relative aux accords qui vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, y compris le texte intégral des modifications statutaires proposées et du rapport des administrateurs justifiant celles-ci, ainsi que le droit de demander la remise ou l'envoi gratuit desdits documents.

Madrid, le 18 octobre 2010, le Président du Conseil d'administration, Mr. Joshua David Novick.